



ARR DAJ 2025-63 interdiction temporaire de circuler sur les quais Rouget de Lisle et Jean Jaurès

Récépissé de Dépôt

Le présent document atteste du dépôt légal de la publication nommée ci-dessus.

Categorie

1. arretes-municipaux

Date de dépôt

18/02/2025 13h35

Par:

chalier

Date de retrait

19/04/2025 11h34

RÉCEPISSE DE PUBLICATION